

## COMMUNIQUE COMMUN DES FEDERATIONS des TRANSPORTS CGT, CFDT, FO, CFTC

La crise économique née de la crise financière touche durement les salariés du transport que ce soit dans leurs emplois et leurs salaires, alors qu'ils ne sont en rien responsables. Pour les salariés, les licenciements, les fins de contrats à durée déterminée et d'intérim, le chômage partiel ne sont pas des mauvais moments à passer comme semblent le dire les banques et les entreprises.

Surmonter la crise implique une politique de relance économique avec des mesures en faveur de l'emploi et des rémunérations. Le plan proposé par le gouvernement ne règlera rien.

Le maintien de l'emploi dans un contexte de crise économique est une priorité. De nombreuses entreprises mettent la pression sur leurs salariés avec le blocage des rémunérations ou pire des licenciements c'est leur manière de surmonter la crise. **C'est intolérable et inadmissible.**

Toutes les mesures pour préserver l'emploi doivent être mises en œuvre de manière négociée en y associant les aides publiques. C'est une priorité.

L'amélioration du pouvoir d'achat doit être aussi une priorité. Depuis des années les salariés ont subi les exigences des actionnaires avec en corollaire un accroissement des inégalités et une redistribution des richesses privilégiant le versement de dividendes au détriment des salaires et de l'investissement.

La politique européenne menée par l'Etat doit bénéficier aux salariés et non au seul développement d'intérêts financiers. La déréglementation, la concurrence exacerbée entre les entreprises, le dumping social, qui s'ajoutent à la crise ne peuvent plus être tolérés.

Les Fédérations des Transports CFDT, FO, CFTC et CGT revendiquent une vraie relance économique basée sur :

- la consommation en sauvegardant l'emploi et en améliorant le pouvoir d'achat.
- Toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties négociées privilégiant l'emploi,
- le maintien et l'amélioration de notre protection sociale (santé, retraite..) dans un cadre collectif et solidaire.

- Le respect du dialogue social sur tous projets et propositions de loi qui touchent à la réglementation du travail.
- L'abrogation du bouclier fiscal et des lois qui remettent en cause les accords de réduction du temps de travail, pour permettre de financer des réformes porteuses de progrès social.
- L'allégement des cotisations sociales doit être conditionné au maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat et de notre système de protection sociale.
- Ces périodes de baisse d'activité doivent être utilisées pour développer la formation professionnelle et renforcer les compétences des salariés. C'est notamment en investissant dans la formation et le travail qualifiant et en réduisant la précarité que la performance de l'économie sera assurée.
- Des investissements publics dans les infrastructures de transports doivent être mis en œuvre, dans la logique du Grenelle de l'environnement.

**Les salariés des transports ne doivent pas être les otages de la crise économique.**

**Les Fédérations FO, CFTC, CGT et CFDT appellent tous les salariés des transports à cesser le travail pour aboutir à leurs revendications dans le cadre de la journée d'action le 29 janvier 2009.**

**Paris le 6 janvier 2009**